

Plan de déplacements scolaires

A l'école fondamentale Aurore, à Evere

Placardée à l'entrée de l'école, une « fiche d'accessibilité multimodale » donne le ton. Y figurent une large carte et des explications précises pour accéder à l'école Aurore d'Evere à pied, à vélo, en transports en commun, en taxi et en voiture. Cette fiche fait partie d'une des nombreuses actions mises en place par l'école dans le cadre de son Plan de déplacements scolaires (PDS).¹

Tout est parti de l'association des parents, las des coups de klaxons et insultes aux abords de l'établissement lors des arrivées et départs des élèves. La « cellule mobilité » de l'école a alors vu le jour, regroupant une poignée de parents et la directrice. Une inscription au programme de PDS de Bruxelles Mobilité a rapidement suivi, permettant d'analyser la situation de l'école en ce qui concerne la mobilité et de mettre en place des actions concrètes, avec l'accompagnement de l'asbl GoodPlanet (ex-GREEN - voir adresses utiles p.20). Ces actions, si acceptées, sont subsidiées par la Région bruxelloise. C'est ainsi qu'un dépose-minute a été installé, avec une permanence de volontaires, des parents et des enfants de 5^e et 6^e années, qui viennent ouvrir les portes des voitures et s'assurent que les bambins rejoignent bien les grilles d'entrée de l'établissement. Un parking vélo a été construit devant l'école. Les jeunes cyclistes profitent aussi d'un « bikepooling » (rang vélo) préexistant, proposé et géré par la commune voisine de Schaerbeek. Un point de rendez-vous, le plus proche possible des différents habitats des élèves, est donné à une heure précise. Un ou deux accompagnateurs, des ALE payés par la commune et formés par la police, encadrent les jeunes cyclistes lors de leurs déplacements domicile-école-domicile. Les élèves s'inscrivent



pour 1 à 5 jours, à leur convenance. La « cellule mobilité » a également planché sur un emplacement plus sécurisant pour le bus scolaire. La Semaine de la Mobilité est l'occasion de rendre visibles les différentes actions existantes et de sensibiliser davantage encore la communauté scolaire. Dans la manne à idées à venir : le brevet du cycliste, les rangs à pied sur le même principe que ceux à vélo, la formation d'élèves-patrouilleurs pour faire traverser en toute sécurité les enfants matins et soirs... Les actions ne manquent pas !

C.T.

¹ près de 200 écoles, soit un tiers des élèves de la Région bruxelloise, sont engagées dans la démarche de Plan de déplacements scolaires dans la capitale (voir adresses utiles p.20)

Contact : Ecole Aurore - 02 705 27 96 - aureore.mobilite@gmail.com - www.ecole-aurore.be

Covoiturage

A l'école communale de Montfort, à Esneux

Il était une fois, une petite école de village qui coulait de beaux jours dans le hameau de Montfort, surplombant la ville d'Esneux. Mais voilà qu'un jour, son taux de fréquentation s'est mis à chuter, menaçant l'école de fermeture. Pour la sauver, la solution fut brandie : un projet d'immersion en anglais. Une idée tellement excellente que les nouveaux écoliers ont afflué en nombre, venant parfois de loin, très loin (jusqu'à 25 km...), calés dans les sièges arrière de chars à moteur. L'école est sauvée, oui, mais matin et soir, c'est désormais la cohue dans la rue étroite qui mène à l'entrée de l'établissement. « Nous avons cherché différentes possibilités, raconte la directrice, Fabienne Cornia. Faire venir les enfants à vélo, c'est compliqué car l'école est située tout en haut d'une montée et ce sont des chemins de campagne. A pied, il y a bien deux familles qui le font, mais les parents ont peur car la rue est étroite et dépourvue de trottoir. » Deux enseignants ont alors décidé de creuser la piste du covoiturage, avec l'accompagnement de l'asbl TaxiStop (voir adresses utiles p.20). Les élèves ont d'abord réalisé une enquête : ils se sont postés à l'entrée de l'établissement pour compter le nombre de voitures défilant le matin et le nombre de places disponibles dans chacune d'elles. Constat : 85 véhicules pour les 170 élèves que compte l'école et une à deux places vides dans chaque véhicule. « Ils ont réalisé des moyennes et graphiques. Cet

exercice a donné du sens à leur apprentissage des maths », poursuit la directrice.

Un système de gestion des inscriptions au covoiturage a ensuite été mis en place via le site internet www.schoolpool.be. Le but étant que les parents passent par un outil externe à l'école afin de s'organiser. Bilan ? Plutôt mitigé... Seules 5 familles sont passées au covoiturage, sans compter les quelques autres qui s'arrangent de manière informelle. « C'est un peu décevant. Il y a évidemment des questions d'organisation qui entrent en ligne de compte, comme la problématique des rehausseurs et sièges auto nécessaires pour chaque enfant transporté. Mais il y a aussi un changement des mentalités qui ne s'opère pas... Les enfants pourraient aussi prendre le bus des TEC qui fait la navette gratuitement depuis et vers Esneux, situé en contrebas. Mais les parents ont peur, en cas de retard, que leurs enfants restent seuls. » Mais la directrice ne se laissera pas abattre. D'ailleurs, en début d'année prochaine, un petit déjeuner sera organisé, durant lequel chaque famille épinglera son point de départ sur une carte, afin de mieux visualiser la provenance de chacun, de se rendre compte que les chemins empruntés sont identiques ou presque, et peut-être de s'organiser enfin, pour le bien de tous. Bonne route...

C.T.

Contact : École communale de Montfort - 04 380 34 93